
Quelles dimensions de la pratique enseignante est elle exclue à travers l'exclusion ponctuelle de cours ?

Clarisse Lecomte*¹

¹Laboratoire de Changement Social et Politique (LCSP) – Université Paris Diderot - Paris 7 : EA7335
– France

Résumé

La proposition d'analyse des pratiques d'exclusion ponctuelle de cours a reçu un accueil mitigé de la part des équipes de direction, des équipes en charge de la vie scolaire et des enseignants à qui nous l'avons proposée alors qu'ils étaient pourtant tous volontaires pour participer à la recherche. Bien que très développée désormais en formation initiale et continue, l'analyse des pratiques se met encore peu en place en France au sein d'établissements du second degré en particulier. Malgré les nombreux travaux de recherches qui lui sont consacrés une certaine confusion règne encore sur ce que l'expression recouvre et surtout sur ce qui s'y travaille, par qui, comment et dans quelles visées. La crainte principale vécue par les acteurs réside le plus souvent dans la possible confusion entre analyse des pratiques et évaluation des personnes. C'est d'ailleurs pourquoi nous préférons l'appeler " analyse des situations professionnelles " en nous référant aux travaux de F. Giust-Desprairies (2005). Nos recherches antérieures dans le champ de l'enseignement secondaire en France nous ont déjà permis d'aborder la question de l'analyse des pratiques comme moyen de formation d'une part et comme moyen de recherche d'autre part. La recherche-action portant sur l'exclusion ponctuelle de cours est l'occasion de questionner les dispositifs de d'analyse de situations plus facilement dans la mesure où les établissements n'engagent aucun contrat ni aucune dépense pour la mettre en œuvre et que les personnes sont librement engagées dans le processus de participation à la recherche. Les réticences à l'analyse de pratiques n'ont donc en principe pas le même sens.

C'est à travers ces réticences ou difficultés à travailler au sein d'un dispositif d'analyse de situations que nous chercherons à montrer " ce qui est exclu " par l'établissement, sa direction et ses professionnels lorsqu'un élève est exclu ponctuellement de cours.

Deux des établissements concernés par cette recherche seront en particulier l'objet de cette communication qui prendra aussi en compte les discours tenus sur l'histoire et l'évolution des pratiques d'exclusion ponctuelle de cours dans ces deux lieux.

Références bibliographiques

Giust-Desprairies, F. (dir.) (2005). Analyser ses pratiques professionnelles en formation. Créteil : Scéren.

*Intervenant

Mots-Clés: analyse de pratique, analyse de situation, recherche, action, exclusion ponctuelle de cours, collègue, enseignants